

Les ordinations sacerdotales en 2016

Article rédigé par *Scrutator*, le 08 mars 2017

[Source : Renaissance Catholique]

En 2016, 121 prêtres français et 25 prêtres étrangers ont été ordonnés, soit un total de 146 prêtres par l'Église catholique en France d'après le site `interro_liens_callback` où l'on peut trouver le détail par diocèse d'ordination et d'origine de ces prêtres.

Ordinations sacerdotales	2014		2015		2016	
	Français	Étrangers	Français	Étrangers	Français	Étrangers
Total des religieux ou fraternités	76	13	50	24	48	11
Diocèses	75	15	60	10	73	14
Total ordinations en France	151	28	110	34	121	25
Total ordinations en France	179		144		146	

L'année 2016 est globalement au niveau bas de 2015, avec une remontée des prêtres diocésains français et une baisse des religieux étrangers. Rappelons que le déclin est continu depuis les années d'après-guerre où on ordonnait plus de 1 000 prêtres chaque année.

21% des prêtres ont été ordonnés dans la liturgie selon **la forme extraordinaire** qui est célébrée dans moins de 3% des paroisses de France.

Les prêtres non diocésains

En 2016, les ordinations de prêtres non diocésains français sont au niveau de l'an dernier tandis que les étrangers sont en nombre revenus au niveau de 2014. Les dominicains, cisterciens, bénédictins et carmes sont à un niveau bas, mais cette situation est temporaire grâce à une bonne relève de novices.

86% des non diocésains français portent l'habit religieux ou la soutane. Ce taux augmente légèrement chaque année car toutes les congrégations anciennes qui ont abandonné l'habit religieux ou la soutane en 1960-62 auront disparu de France en 2025 (à l'exception des M.E.P. (Missions étrangères de Paris) et d'une centaine de jésuites).

En 2016, 24 prêtres soit 50% des non diocésains français ordonnés célèbrent la liturgie selon la **forme extraordinaire** : bénédictins 2, Fraternité Saint-PieX 7, Fraternité Saint-Pierre 6, Institut du Bon-Pasteur 1, Institut du Christ-Roi 8.

Les prêtres diocésains

Malgré une augmentation en 2016, les ordinations de prêtres français continuent à se concentrer sur un petit nombre de diocèses : 46 diocèses ont eu au moins une ordination d'un prêtre français en 2014, puis 37 en 2015 et 36 en 2016.

Seulement 16 diocèses ont eu au moins une ordination chaque année au cours des trois années passées. Un seul prêtre diocésain a été ordonné cette année **en forme extraordinaire**.

La Communauté de l'Emmanuel a ordonné 5 prêtres, ce qui est sa moyenne depuis dix ans.

Le développement de la Communauté Saint-Martin ne se fait pas au détriment des vocations diocésaines car 40% de ses prêtres viennent de Paris et de Versailles, les deux diocèses qui ont, de loin, le plus de vocations.

La dissolution de la Fraternité des Saints-Apôtres

La Fraternité des Saints-Apôtres, au recrutement majoritairement français, a connu un démarrage spectaculaire sous l'épiscopat de Mgr Léonard qui l'a accueillie à Bruxelles. Fondée en 2013, avec l'appui du père Zanotti-Sorkine, elle comptait 16 séminaristes en septembre 2014, 21 en juin 2016 ainsi que 6 prêtres lorsqu'elle a été dissoute par le nouveau cardinal de Kessel sous prétexte qu'elle faisait concurrence aux diocèses français.

En fait, le démarrage rapide de la Fraternité des Saints-Apôtres en 2013-2015 avait été parallèle à une remontée des effectifs dans les séminaires belges lorsque Mgr Léonard était primat de Belgique. L'arrêt du recrutement des Saints-Apôtres en 2016 a coïncidé avec la baisse du recrutement des séminaires français et belges en cette rentrée de septembre 2016. L'épiscopat français n'a d'ailleurs publié aucun chiffre officiel à ce sujet, ce qui est nouveau.

D'où viennent les prêtres français ?

28% des nouveaux prêtres viennent de Paris et Versailles, 25% sont issus de 9 autres diocèses.

41% des prêtres sont ordonnés dans leur diocèse d'origine, 16% ont rejoint un autre diocèse et 43% rejoignent une communauté religieuse ou une Fraternité Sacerdotale.

Par rapport au nombre de catholiques, les diocèses de métropole qui ont eu le plus de vocations en 2015 et 2016 sont (par ordre décroissant) : Versailles, Paris, Laval, Bayeux-Lisieux et Bordeaux.

Conclusion

La chute des ordinations a commencé à partir de 1952 ; elle a été suivie de la chute de la pratique religieuse et des baptêmes à partir de 1972 soit vingt ans plus tard.

En baisse depuis 1952, les ordinations de prêtres français ont connu un point bas historique en 2015, avec une légère remontée en 2016 qui devrait se confirmer en 2017 si on en croit les ordinations diaconales de cette année.

En 2016, on comptait un peu moins de 16 000 prêtres en France, nombre en baisse de 600 à 650 chaque année en raison des 700 à 800 décès annuels. Compte tenu de la tendance quasi-prévisible, la France comptera autour de 10 000 prêtres dans dix ans.

